

AR PREFECTURE

017-211703855-20181106-CM1262018-DE
Reçu le 07/11/2018

2017

Communauté de communes de
l'Île d'Oléron
RAPPORT D'ACTIVITÉ

DOLUS D'OLÉRON – LA BRÉE-LES-BAINS – LE CHÂTEAU D'OLÉRON
LE GRAND VILLAGE PLAGE – SAINT-DENIS D'OLÉRON
SAINT-GEORGES D'OLÉRON – SAINT-PIERRE D'OLÉRON
SAINT-TROJAN-LES-BAINS

ÎLE D'OLÉRON
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES



LE MOT DU PRÉSIDENT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

2017 s'est achevée sur un rendez-vous manqué : le report de la délibération pour l'institution d'un droit départemental de passage (DDP) sur le pont d'Oléron nous a profondément affectés. Dans l'attente de sa mise en place, reconnaissant la légitimité de notre demande au regard des îles charentaises maritimes, une aide pluriannuelle sera accordée par le Département.

Dans ce contexte, le Schéma de cohérence territoriale-SCOT, seul document d'orientation stratégique à portée réglementaire, ayant été renié, le conseil communautaire du 20 décembre 2017, par une large majorité, m'a mandaté pour engager toute action permettant d'aboutir, dans un délai inférieur à 2 ans, au retrait de la communauté de communes de l'île d'Oléron du PETR Marennes-Oléron.

La gestion du littoral a été au cœur de nos préoccupations. Une étude de préfiguration en vue de la prise de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) a été menée. Un avenant à notre PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) a été finalisé. A compter du 1^{er} janvier 2018, nous devons être prêts à assurer la gestion de nos 100 km de côtes et des 30% de notre territoire en marais.

Oléron Territoire à énergie positive (TEPOS) adopté en 2015, n'est pas un simple sigle. Après l'élaboration du cadastre solaire, en partenariat avec les communes, nous allons pouvoir nous équiper de panneaux photovoltaïques. Le défi inscrit dans notre Agenda 21 est de parvenir en 2050 à produire autant d'énergie renouvelable que nous en consommons.

2017 a également été l'année de l'arrêt de notre incinérateur du Bois d'Anga au terme de plus de 40 ans d'exploitation (1975). L'incinérateur d'Echillais, après bien des contretemps, est opérationnel. L'extension des consignes de tri se met en place. La redevance reste inchangée depuis 2014!

Autre dossier important, celui de la reconquête de notre foncier agricole. Notamment par la lutte contre les friches et la réhabilitation des marais. Le label «Vignobles & Découvertes» a été reconduit en 2017, notre démarche volontariste ayant séduit le jury.

Je ne voudrais pas oublier la mise en place du plan vélo 3, la poursuite de la rénovation de nos crèches, la valorisation de notre patrimoine... Ce rapport d'activité fait le point sur 2017. Il est non exhaustif, mais il met en évidence les actions les plus significatives.

La question essentielle à laquelle nous devons répondre reste cependant la suivante : disposerons-nous à l'avenir des moyens financiers nécessaires? De notre côté nous nous employons à les trouver dans la maîtrise de la fiscalité, dans notre réactivité pour les appels à projets ou manifestation d'intérêt et dans la mutualisation.

Tout cela pour animer et faire vivre notre devise : Oléron, mon île nature, naturellement!

Pascal MASSICOT

Président de la communauté de communes de l'île d'Oléron

Sommaire

- 2 L'agenda 21, la feuille de route de la Cdc
- 3 Le mot du président
Présentation des élus communautaires
- 4-5 Gestion du littoral
- 6-7 Développement économique
- 8 Tourisme et mobilité
- 9 Collecte et traitement des déchets
- 10 Culture, musées, patrimoine
- 11 Développement durable, environnement
- 12 Habitat, santé, social
- 13 Enfance-Jeunesse
- 14 Bilan financier
- 15 Le personnel de la Cdc
Subventions aux associations
- 16 2017 en images

LES 35 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES ÉLUS

Dolus d'Oléron

Yvette Abgral, Grégory Gendre, Nicole Inserguet, Patrick Lemaitre, Philippe Villa

La Brée-les-Bains

Chantal Blanchard, Jean-Claude Coulon, Michel Dassié

Le Château d'Oléron

Richard Benito Garcia, Micheline Humbert, Françoise Jouteux, Michel Parent, Jim Roumégous

Le Grand-Village-Plage

Catherine Bazin remplacée par Émilie Aussant en août 2017, Jean-Claude Blémon, Patrice Robillard

Saint-Denis d'Oléron

Marie Charles, Jean-Michel Massé, Dominique Solas

Saint-Georges d'Oléron

Annie Chartier, Gérard Delsuc, Marie-Anne Dias-Gorichon, Yannick Morandeaou, Éric Proust

Saint-Pierre d'Oléron

Sylvie Frougier, Eric Guilbert, Jean-Yves Livenais, Françoise Massé-Saulay, Patrick Moquay, Marie-Claude Sellier-Marlin, Christophe Sueur, Françoise Vitet

Saint-Trojan-les-Bains Christine Bohec, Pascal Massicot, Line Sourbier

CdC en chantier, Une vitrine de la transition énergétique, un meilleur service rendu

Le centre névralgique de la CdC à St-Pierre, où siège son administration, où se tiennent ses conseils, a presque 25 ans d'âge. La vétusté n'est pas le seul reproche que l'on puisse lui adresser : services épars qu'il convient de rassembler, transferts de compétences nombreux qui nécessitent de pousser les murs... On l'a compris, le bâtiment de la Route des Allées doit s'agrandir. Mais pas n'importe comment. En le faisant, et en votant cette extension le 15 mars 2017, les élus ont souhaité envoyer un signal fort, exemplaire et conforme aux engagements de la collectivité en matière de Territoire à Énergie Positive et de transition énergétique. On parle donc ici d'un Bâtiment Énergie Positive (Bépos) doublé d'une Haute Qualité Environnementale (HQE) qui, par son mode de construction et ses choix énergétiques, va produire plus d'énergie qu'il n'en consommera.

La future maison de la communauté aura une surface utile de 1 145 m² dont 385 m² d'extension implantée au sud des locaux actuels vers l'avenue du Moulin-Blanc. Deux aires nouvelles de parking d'une trentaine de places destinées aux élus et au public. Les premiers coups de pelle ont été donnés début 2018, la réception des travaux étant prévue courant 2020. Entre temps, des bungalows seront implantés au gré de l'avancement du chantier afin de loger provisoirement bureaux et agents, et d'assurer la continuité du service.

La facture s'élèvera à environ 2 millions d'euros autofinancés à 20%, le reste provenant d'aides de l'État et de la Région.



© Magnum Architectes et Urbanistes et ©Plasticine

COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE ET DÉLÉGATIONS DES VICE-PRÉSIDENTS

au 31 décembre 2017



Pascal MASSICOT
Gestion du littoral



Christophe SUEUR
Tourisme, mobilité, sports et loisirs



Grégory GENDRE
Développement économique



Chantal BLANCHARD
Régie Oléron déchets



Michel PARENT
Culture et Musées



Jean-Michel MASSÉ
Développement durable & Environnement



Eric PROUST
Habitat, Santé & Social



Patrice ROBILLARD
Enfance et Jeunesse

Gestion du littoral

AGENDA 21

Adaptation aux
changement
climatique

Les chantiers du PAPI

Le PAPI a absorbé trois chantiers importants tout au long de l'année 2017, à Saint-Trojan et Boyardville.

En 2016 déjà, St-Trojan avait reçu une digue de premier rang, des reprises d'enrochements, la mise en place d'ouvrages hydrauliques. Le combat continue dans la prévention des submersions et inondations. En juin, le boulevard de la Plage a vu l'achèvement des travaux sur le muret anti-submersion long de

860 mètres. La digue de La Taillée a pour sa part été reprise sur 1140 m de même que le muret au long du port sur 200 m, une levée de terre ayant été également effectuée afin de raccorder la protection du port de celle de la digue.

Le chantier a ainsi pu être réceptionné par le Département. Dans la suite de ces travaux, un transfert de cet ouvrage du Département vers la CdC rendra celle-ci gestionnaire de l'équipement. Deux grands

panneaux ont été installés sur site en début d'été 2017 et durant les travaux afin de rendre lisible l'ensemble de cette réalisation.

L'une s'achève ici, l'autre commence là : à St-Trojan encore, le marché pour la digue de Lannelongue a été attribué en novembre sur des travaux prévoyant un prolongement de la digue Pacaud qui complètera un système d'endigement fermé sur le secteur.

Portés par la CDCIO avec le Département pour maître d'ouvrage, les travaux sur le secteur de La Perrotine (Boyardville) ont débuté en mai 2017. Un engagement fort du PAPI (plus de 7M€ investis) à préserver cette zone des humeurs de la mer et du goulot d'étranglement que représente le chenal avec un équipement à la hauteur. Il s'agit en effet de rehausser les digues et voiries, les murets, l'épi à l'entrée du chenal. Celui-ci, situé rive gauche, était déjà achevé en fin d'année. Des levées de terre au niveau du marais de La Cayenne ont été également réalisées. Au long du chantier naval, c'est une digue en terre de 400 m linéaires et 15 m de large, avec son fossé de stockage, qui protégera le secteur tandis que tous les ouvrages existant vers la zone naturelle seront rehaussés. Un mur d'une dizaine de centimètres et des batardeaux seront installés le long du chenal de La Perrotine et tout autour du port. Il faudra compter que l'ensemble des travaux s'étalera jusqu'en 2019 en raison de coups d'arrêts programmés selon les périodes estivales et en fonction de la nidification d'espèces sur certains points sensibles où se déroulent les chantiers. Budget total : 9,34 millions d'€ pour Boyardville/La Perrotine et 2,55 millions d'€ pour St-Trojan (prise en charge du bloc communal 20%).



DÉFENSE DOUCE

Ganivelles, gardiennes du sable

La digue, l'enrochement, s'ils forment une protection face à la poussée de l'océan, ne sont pas la seule solution. Il en est de moins coûteuses, adaptées au paysage littoral mais qui auront besoin du temps et du soin des hommes pour ancrer leur efficacité. On parle ici de défense douce. De tout ce que la CdC met en œuvre pour conforter les caractéristiques dunaires et conserver le trait de côte littoral : ganivelles, branchages, apports de sable.

À la Fauche-Prère, 1250 mètres linéaires de ganivelles, pour 28 725 € HT, ont été implantées. La pose des branchages n'a pas été nécessaire, la nature ayant eu la bonté d'accomplir le travail avec sa végétation suffisamment dense en pied de dune.

Plus de 19 000€ ont également été consacrés à des réparations, via l'ONF, de dispositifs endommagés au cours de l'hiver 2016-2017 (Plaisance, Matha sud et nord).

Autant de travaux réalisés en même temps que d'un œil vigilant la CdC veille aux secteurs susceptibles de recevoir un traitement semblable. Une grille d'évaluation a été élaborée et a permis de dégager l'éligibilité d'autres sites (La Rémigeasse, La Perroche, Chaucre).

En 2017, des propositions de travaux ont été faites pour 2018 : plus de 6000 ml de ganivelles (80 000€ au total) sur les plages de Plaisance, Boyardville, la pointe des Doux.

Sécurité : prendre soin de soi... Ça marche !

Des dysfonctionnements logistiques étant apparus en 2016, les divers partenaires de la sécurité des plages ont appuyé sur la concertation, une meilleure préparation de la saison et le déploiement d'une campagne de prévention très efficace.

Le bilan opérationnel du SDIS fait apparaître 1625 interventions sur la saison 2017, soit 250 de moins qu'en 2016 conformément à une baisse généralisée sur l'ensemble du département.

Sur l'île cette salubre régression concerne notamment les petits soins (-178), les enfants perdus (-62), les malaises (-30), les évacuation vers le centre hospitalier (-20).

S'il y a du mieux, sans doute doit-on le porter au crédit d'une importante campagne de

sensibilisation mise en œuvre sur le sujet de la prévention des risques. Intitulée "Je suis mon premier sauveteur" elle a consisté en la distribution, dans les postes de secours, les OT, les centres nautiques, auprès des hébergeurs, de 64000 dépliants. Les médias ont également été mobilisés (annonces radio, presse écrite et Vent Portant) ; un espace de prévention web (facebook, cdc-oleron.com) et un affichage sur les points stratégiques ont été mis en œuvre. Selon les retours constatés, 73% des personnes ont été touchées par le contenu du dépliant jugé clair et pertinent. Le message semble être passé auprès des usagers des plages : pour ne pas avoir à être secouru, il est préférable de ne pas se mettre en danger.

Pour autant, la présence des sauveteurs et les moyens consacrés au budget de la sécurité des

estivants ne faiblit pas : près de 468 000€ en 2017 dans lesquels entrent les frais de personnel, l'entretien des matériels (quad) et leur renouvellement, la mise en place des postes de secours. Ils étaient au nombre de 16 occupés par 67 sauveteurs (leur hébergement étant à la charge des communes) déployés sur l'ensemble du territoire et actifs du 8 juillet au 3 septembre.



OLÉRON ZÉRO DÉCHET

Multiplier les bacs à marée

Les plages bénéficient d'un nettoyage manuel assisté d'un véhicule ou dans une formule plus douce encore avec Les ânes d'Oléron. Il y a aussi le geste citoyen que chacun peut accomplir, d'abord celui de ne pas jeter, cela va de soi, mais aussi celui de ramasser les déchets amenés par la mer. Encore faut-il un équipement pour collecter tout cela. Pour cette raison la CdC a expérimenté 5 bacs à marée sur la période octobre 2016 - mars 2017. Ils ont permis le ramassage de 25m3 de déchets rejetés sur

le sable par l'océan. Résultat si encourageant que 18 bacs ont été déployés à l'abord des plages tout autour de l'île le 26 octobre 2017 jusqu'à fin mars 2018.



Et aussi...

- 480 000 euros... c'est l'estimation du coût des travaux prévus en réparation de l'ouvrage de défense de la Pointe de Prouard déstructuré par l'érosion
- Les ânes d'Oléron ont assuré 55 séances de nettoyage des plages et de sensibilisation auprès des personnes et des écoles. 700 kg de micro-déchets ont été ramassés
- Organisation d'ateliers LittoSIM, notamment en direction des élus : jeu de simulation virtuel sur les submersions marines et les décisions d'actions à mener dans le respect des budgets

Développement économique

CdC/Pôle Emploi, main dans la main sur le terrain

Dans son rôle économique, la CdC joue sur le terrain participatif, le partenariat, la coopération et toujours soutient, valorise, accompagne. Témoin, la convention signée le 6 septembre avec Pôle Emploi : une synergie pour développer la formation, mettre en relation chefs d'entreprises et demandeurs d'emploi.

Ce document par lequel s'engagent les partenaires courra sur trois ans de 2017 à 2020. Il fixe une ligne de conduite commune : apporter une offre de service complète, adaptée et de proximité ; et de part et d'autre rappelle les offres de service de chacun en direction du territoire, bien sûr en invitant à la connaissance mutuelle de celles-ci. Du côté de la CdC, il s'agit d'ancrer

les entreprises et les emplois et de développer de nouvelles activités en promouvant les filières phares, en accompagnant les projets, en multipliant les actions de formation visant la qualification des entrepreneurs et de leurs salariés, en assurant la promotion de l'apprentissage.

Pôle Emploi quant à lui vise l'enrichissement de son offre digitale, l'encouragement à la création et à la reprise, et la mise en place de conseillers plus proches des entreprises afin de renforcer la qualité de la réponse.

L'ensemble repose sur des piliers : l'échange régulier d'informations ; le traitement par Pôle Emploi des besoins en ressources humaines détectés par le service développement économique de la CdC ; la collaboration dans les actions de communication.

Un comité de pilotage, composé de

représentants de la CdC et de Pôle Emploi, établira une fois par an, voire à l'occasion de points intermédiaires, un suivi qualitatif et quantitatif de l'accord.

Signée le 6 septembre, la convention n'a pas tardé à entrer dans les faits : dès le 12 septembre les partenaires ont planché sur une action de formation en réponse aux besoins de l'entreprise Ocqueteau. Dans le cadre de son développement économique, celle-ci recherchait des stratifieurs, compétence alors absente du territoire.

La CdC a par ailleurs passé convention avec la Chambre des métiers sur des formations visant l'accès des artisans aux marchés publics, encourageant les restaurateurs aux bonnes pratiques d'hygiène alimentaire et favorisant la compétence des entreprises sur le marché du photovoltaïque.

Et aussi...

- Démarrage d'une étude visant à élaborer une stratégie et à lancer des actions pour renforcer l'attractivité des centres-bourgs
- Opération 1 apprenti = 1 scooter : acquisition de 8 scooters électriques mis à disposition d'apprentis pour leurs déplacements sur l'île moyennant 40€/mois



Fidèle aux commerces avec la carte Oléron Cœurs de villages

Dans le cadre de la revitalisation des centres-bourg, la CdC a favorisé la mise en place d'une carte de fidélité collective des commerces. Chez 33 détaillants de toute nature, aussi bien restaurateurs que libraires ou chausseurs (et à Intermarché Oléron), on peut se procurer depuis avril 2017 la carte Oléron Cœur de Village. Elle ouvre des réductions et permet de se composer une cagnotte à dépenser dans l'un des 33 commerces (à l'exception d'Intermarché). 1912 cartes étaient actives début janvier 2018. Reste à présent à impliquer d'avantage les professionnels -on note en effet une surreprésentation de ceux de Saint-Pierre- ce qui devrait être facilité par la création récente d'une association des commerçants de l'île.

Les ZAE, créatrices d'espaces où entreprendre

Désormais gestionnaire et en charge du développement des Zones d'Activités Économiques via la loi NOTRe (2016), la CdC affiche pour la ZAE des Quatre-Moulins à Saint-Georges 26% des surfaces en cours de commercialisation. 11 lots étaient réservés en 2017 couvrant 11 257 m², un autre (976 m²) étant en cours de compromis de vente.

L'Actipôle La Jarrie à Dolus, toujours dans l'esprit de concevoir une infrastructure exemplaire dans la prise en compte de l'environnement et l'intégration paysagère des bâtiments, propose quant à elle dans sa 4e tranche de travaux 12 lots sur une surface cessible de 13 358 m².

Pour clore l'année 2017 en beauté, la Maison des Entreprises a pour sa part affiché complet sur les 5 bureaux privatifs proposés à la location tandis que l'espace de coworking a accueilli 20 télétravailleurs réguliers.

Saliculture : une étude pointe 41 marais à fort potentiel

Largement inspirés par le succès salé de l'île voisine et par une tradition salicole ancienne ancrée au territoire oléronais, élus et sauniers ont remonté la filière rétaise à l'occasion d'une profitable visite. Au terme d'une étude sur son propre territoire, Oléron réfléchit à présent au développement de la saliculture.



Les marais couvrent 40% de la surface de l'île. Leurs fonctions hydrauliques, épuratrices, écologiques, tout en formant un atout environnemental majeur, constituent une richesse économique et touristique pour le territoire d'Oléron. Malheureusement les marais sont en grande partie aujourd'hui à l'abandon alors qu'ils sont un rouage essentiel du dispositif de prévention contre la submersion. Leur gestion durable et intégrée passera par leur reconquête économique, via des activités primaires. Il en est une, historique

et patrimoniale sur l'île, à laquelle on pense immédiatement : la saliculture. Et comme ce n'est pas tout d'y penser, la CdC est entrée dans le vif du sujet en lançant un plan de reconquête et de réhabilitation afin de renforcer la filière salicole locale, la viabilité des jeunes entreprises déjà à l'oeuvre depuis une dizaine d'années et d'installer de nouveaux sauniers. La première action a consisté en une étude confiée à l'AEMA, Association des Etangs et Marais de l'île de Ré. Les résultats sont porteurs de bien des espoirs. À travers le filtre d'une méthodologie

pointue, ils mettent en évidence 41 marais remplissant tous les critères d'une possible remise en état en vue d'une activité salicole avec un considérable potentiel de développement pour la filière oléronaise.

Trois principaux secteurs ont été pointés sur la carte des marais de l'île d'Oléron : ceux de Sauzelle, de l'est de Saint-Pierre et ceux du Château à proximité de Grand-Village Plage. Un déploiement que l'on peut imaginer à court-terme de l'activité salicole et qui serait un formidable atout supplémentaire pour la vitalisation du territoire.

RENCONTRES AGRICOLES INTER-ÎLES

La spécificité insulaire

Dans le sillage de l'île d'Yeu et de Belle-Île-en-Mer, Oléron a accueilli du 24 au 26 novembre les Rencontres Inter-îles réunissant le réseau agricole des îles atlantiques, les agriculteurs, chercheurs, techniciens, élus. Une occasion de confronter difficultés et solutions, d'échanger sur les pratiques des uns, des autres et de mettre en lumière la spécificité de l'agriculture insulaire, la politique foncière, l'écologie paysanne, la transmission des exploitations, la gestion des friches. Ce dernier sujet fait l'objet de rappels à la loi de la part des communes qui incitent au débroussaillage tout en favorisant la remise en culture des zones à l'abandon et l'agropastoralisme. Les moutons d'Oléron sont une vivante preuve de réussite en la matière, la CdC ayant contribué à l'installation d'une porteuse de projet.

Les débats et ateliers se sont déroulés au Village de Vacances de La Martière, et les participants ont pu se rendre sur le terrain d'exploitations nouvelles ou en cours de création : ovins viande à Dolus, maraîchage bio, viticulture et marais salants à St-Georges. En conclusion de cette journée est née l'idée de créer le Réseau Agricole des Îles Atlantiques.

Et aussi...

- Aides à l'agriculture, accès au foncier, installations
- Organisation d'une formation à l'éco-conduite d'un tracteur pour 7 agriculteurs visant à réduire les gaz à effet de serre
- 7^e Journées agricoles de l'île
- Phase de concertation pour la sauvegarde de l'abeille noire

Tourisme et mobilité

Bouger en douceur

AGENDA 21

Alternatives
à la voiture
individuelle

Visiter, jouir des plaisirs de l'île, de son offre patrimoniale, paysagère et culturelle, et pour cela bouger mais le plus intelligemment possible, en conformité avec le projet environnemental qui fait la marque politique de la Communauté des Communes... Voici donc quelques pistes, cyclables ou pas, mais toujours favorables aux déplacements doux, tracées sur l'Agenda 21 et/ou le programme Territoire Énergie Positive.



À vélo avec Loopi

Pédaler sur mobiles et tablettes ? C'est possible avec Loopi, service en ligne que la CdC propose dans un partenariat avec le Conseil départemental et Charente-Maritime Tourisme. Avant de partir pour n'importe où sur l'île il est donc bien utile de se rendre sur www.ile-oleron-marennes.com/itineraire-velo : itinéraires, lieux d'intérêt sont en visualisation immersive à 360°. Et en bonus, trois balades thématiques prêtes à pédaler : 43 km "Marais salants/ostréiculture", 38 km "Au cœur du vignoble", 39 km "À la découverte du patrimoine".

Des pistes plus roulantes

Chaque année avant l'été, une rénovation de certaines pistes cyclables est nécessaire, le revêtement écologique utilisé sur l'île étant plus fragile. Un nouveau

type de revêtement calcaire a été installé. Résistant dans le temps, plus confortable sous la roue, il a recouvert les pistes de La Gautrelle, La Casse à Bordas, La Michellière, Les Allassins/Vert Bois, La Fromagerie/Cheray, le marais du Douhet. La signalétique, plus lisible, a aussi été renouvelée.

Défi mobilité, gagné !

Une excellente participation (jusqu'à 77% au Pôle Emploi) et une CdCIO exemplaire avec 33%, tels sont les résultats du Challenge mobilité, inclus à la démarche TEPOS qui, le 21 septembre, a mobilisé les salariés de l'île, les entreprises, les collectivités. Limiter ce jour-là les déplacements automobiles sur les trajets vers le travail en favorisant le vélo, le covoiturage, le ramassage collectif... Objectif atteint avec une participation insulaire bien supérieure au niveau régional.

Tour de l'île à vélo : du sport et des paysages

Plus de 200 cyclistes, en famille et de tous âges, ont suivi le 2e Tour de l'île à vélo organisé le 10 juin par la Communauté de Communes sur 4 parcours avec cette année une thématique vignobles et paysages. Du départ aux halles de St-Georges et jusqu'à l'arrivée saluée par les restaurateurs d'Assiettes Saveurs Marennes-Oléron, ce tour s'est couru à la croisée des papilles, du patrimoine naturel et du sport.

Un bateau pour La Rochelle

50 minutes ! Il n'en faut pas plus pour se rendre au centre ville de La Rochelle (et en revenir) depuis Oléron à l'embarcadère de Boyardville. Cela d'avril à fin septembre et durant les vacances de Toussaint. Cette liaison a enregistré 34 687 passages (+2,9%) en 2017.

Et aussi...

- La perception de la taxe de séjour intercommunale s'élève à plus de 910 000 euros (+3% /2016). Le service a en outre détecté 200 meublés non déclarés en quelques jours de recherches
- Le cinéma Eldorado a totalisé 98 067 spectateurs (+ 5,3%)
- ILEO, en 364 jours d'ouverture, a compté 141 621 passages (-9%)
- Les navettes estivales ont porté à 93 761 le nombre de leur voyages (+2,74%)

TOURISME

numéro 1 et Plus encore pour les familles

Les familles sont fort bien accueillies sur l'île. L'Office de Tourisme d'Oléron et du Bassin de Marennes y veille et pour cela, aux côtés de CdC, a travaillé à l'obtention du label national Famille Plus qui récompense et permet d'authentifier les professionnels d'un territoire mettant en avant une qualité d'accueil des familles avec enfant(s). On parle ici d'activités ludiques ou culturelles, autant que de menus spécifiques, de la facilité à se procurer des couches-culottes ou un jus de fruit local. En 2017, Oléron dénombrait 51 prestataires engagés dans cette démarche : 28 hébergements, 19 activités, 4 restaurants. Autre distinction qui contribue à pointer la qualité et à la spécificité du territoire et de son office, ce dernier a reçu en février son classement en catégorie 1, le haut du panier touristique en France. Cela a du sens : l'équipe de l'OT parle trois langues, ouvre les portes 240 jours/an et répond à 160 critères précis en terme de service rendu au public. Autre effet conséquent de ce rang supérieur : avec lui St-Georges et St-Trojan gardent leur titre de Station classée.

Collecte & traitement des déchets

Bois d'Anga : sortie d'usine !

2017 a signé la fin de l'usine d'incinération du Bois d'Anga. Après 40 ans de bons services, il convenait de passer à autre chose en matière de traitement des ordures ménagères. Le site change donc de configuration et les déchets sont désormais acheminés vers Echillais. Amélioration du bilan environnemental, maîtrise des coûts.

Premier point important, l'emploi est conservé et l'ensemble du personnel est repris au sein de la nouvelle unité où il s'adaptera aux nouveaux équipements grâce à un plan de formation.

Dans la même logique, on ne comptera que des points positifs pour Oléron.

L'impact environnemental tout d'abord : avec le démantèlement de l'usine, le site a été dépollué et réaménagé au cours du 3^e trimestre dans une réflexion

commune entre la CdCIO et le Syndicat Intercommunautaire du Littoral, avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé. Cela pour la mise en œuvre, en lieu et place de l'ancien incinérateur, du centre de transfert des ordures ménagères. Les bennes de collectes viennent ici directement déverser leur contenu dans les semi-remorques chargés de l'acheminement à Echillais. À la fin de l'année 2017, un hangar a aussi été construit afin de stocker la collecte sélective en attente de sa valorisation.

De tout cela, le trafic routier se trouve atténué. En effet, les déchets de la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, jusqu'alors traités sur Oléron sont à présent directement dirigés vers le site d'Echillais. Ajoutons (ou plutôt soustrayons) également à ces va et vient les camions qui amenaient sur l'île les produits de traitement de l'usine et ceux encore qui emportaient cendres et mâchefers (25

véhicules/mois). Dans la nouvelle configuration, on peut compter sur seulement 1 camion/jour qui évacue les déchets insulaires vers Echillais durant les moins d'hiver, 2 camions/jour à la mi-saison et au maximum 8 camions/jour en pleine saison touristique.

Pour compléter ce dispositif et cet équipement, le site du bois d'Anga a reçu une réfection de l'aire de lavage des véhicules et de la case de stockage du verre tandis que la déchèterie de St-Pierre a été autrement organisée, avec entrée et sortie distinctes (par conséquent un sens unique de circulation) et une augmentation des bennes à quai pour plus de tri.



AGENDA 21

Réduction
des
déchets

Zéro déchets, plein d'actions

Labellisée Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet (ce n'est pas un vœu pieux, c'est un projet) par le Ministère de l'Environnement, Oléron poursuit sans cesse cet objectif en y versant son énergie, ses moyens, son ingéniosité. 41 actions concrètes ont été établies. Elles vont du compostage collectif à la signature de chartes d'engagements avec les professionnels du territoire. Les événements, conférences et communications se multiplient, notamment sur la caractérisation des déchets (elle met en évidence la composition de nos poubelles et la façon de les mieux gérer et trier) ou le broyage vert à domicile assorti d'une aide de 50 euros.

Il y a aussi des comportements généraux (et généreux) à tirer d'un exemple. Celui de la famille Pichon-Moret qui s'est lancée dans un défi Zéro Déchet réduisant son volume annuel de 390 kg à... 3 kg ! De quoi tirer un livre de ce mode de vie extraordinaire et tenir conférence à Oléron en avril 2017 : un remarquable partage d'expérience.

L'exemplarité, les mairies, si elles veulent être suivies, la doivent aussi à leurs administrés. Ainsi la CdC a-t-elle invité les 8 communes à signer (ce qui fut fait le 25 janvier) une Charte d'engagement responsable par laquelle les collectivités insulaires s'engagent à impliquer et sensibiliser leurs services à la réduction des déchets, au tri du papier, au compostage, au broyage des végétaux, à l'utilisation de produits réutilisables, etc.

Et aussi...

- 12 749 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées en porte à porte, soit 150 tonnes de moins qu'en 2016 !
- 189 tonnes d'objets réemployés grâce à La Ressourcerie (147 t en 2016)

Culture, Musées, Patrimoine

AGENDA 21

L'île d'Oléron
un territoire
exemplaire

2017, l'année de tous les chantiers

Entrée dans la deuxième moitié de son mandat, l'équipe communautaire entre aussi dans des phases de lancement de chantiers et de réalisations importantes concernant l'offre culturelle et patrimoniale.

La Maison éco-Paysanne (Grand-Village), ainsi définitivement baptisée à la grande majorité des élus, n'est pas le moindre de ces projets. Il a si bien pris forme que le bâtiment sera inauguré en septembre 2018 lors des Journées du Patrimoine. L'année 2017 fut

celle des gros travaux.

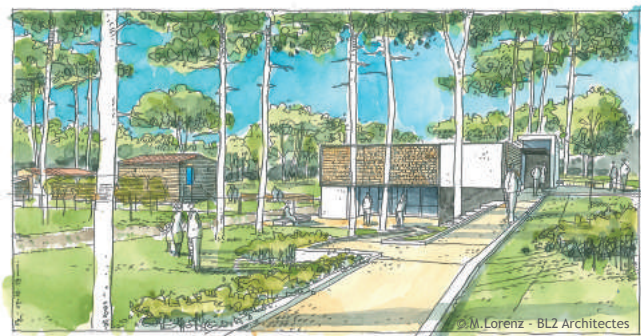
Un bâtiment nouveau (1,470M€) s'est adossé au corps existant en cours de réhabilitation (50 000€), comme le symbole d'une modernité qui puise dans les techniques anciennes et l'éco-conception. Là encore une exemplarité de ce que l'on peut imaginer en matière d'efficacité énergétique et de solutions durables. Un budget de fonctionnement du site a été inscrit à hauteur de 82 500 €.

De la Maison, la CdC imagine un parcours de découverte vers le Port des Salines. Si l'on s'y rend, on verra qu'ici aussi la collectivité œuvre à la requalification générale du site par la mise en accessibilité des barques avec rampe et réfection du ponton, profitable aux personnes à mobilité réduite et à tous.

De l'eau au moulin, il n'y a pas loin ! Mais c'est de moulin à vent que l'on parle sur Oléron. Spécialement de celui de La Brée. Il ne tourne pas encore, mais il a déjà sa meunière. Avec un profil un peu spécial tout de même : arrivée à la CdC le 13

novembre 2017, Laurie Soulard est diplômée en histoire de l'art et archéologie. Elle a quitté le moulin de Lansac (33) où elle assurait la médiation culturelle, les visites, les expositions. Elle en fera autant au moulin de La Brée. Dans un premier temps elle est chargée de trouver l'architecte du projet et les sources de financement pour la conception. Ouverture en 2021.

Si l'on passe côté jardin, c'est à celui du musée que l'on s'intéresse. Les premiers travaux de réaménagement (concomitants avec la requalification de la place Gambetta) qui visent à ouvrir l'espace et à offrir une meilleure visibilité du musée, ont débuté en janvier 2018. En amont, la CdC a économisé les deniers publics. À la première étude du cabinet paysagiste, on a préféré une solution certes moins ambitieuse mais moitié moins coûteuse (105 000€) quoique toujours très esthétique et valorisante.



Et aussi...

- Diffusion des collections du Musée sur Internet qui génère une accélération des prêts à l'occasion d'expositions
- 1795 objets (la moitié des collections) du Musée ont été "pucées"
- Projet de renouvellement de la charte graphique du réseau "Oléron nature et culture"
- Projet d'aménagement de carrés potagers à la Maison éco-Paysanne pour des animations sur le thème du jardinage écologique

FRÉQUENTATION ET ACTIVITÉ DES SITES

À la hausse

Ateliers, visites, parcours, ouvertures exceptionnelles... Les bilans 2017 mettent en évidence une activité et des fréquentations record sur l'essentiel des sites culturels.

Au Port des Salines dont il est question plus haut, on note que la location des barques couvre largement les coûts de maintenance et d'équipement, elle génère même de belles recettes. Le lieu est attractif et a généré une fréquentation particulièrement satisfaisante en 2017. La seule offre culturelle a amené 16 471 visiteurs (+402/2016) auxquels il faut ajouter 2646 locations de barques. Le site a reçu 455 visiteurs lors de Salines en Fête (juin), 432 à l'occasion des journées du Patrimoine et 218 enfants en ateliers.

On peut en dire autant du musée avec ses 12 910 entrées (12342 en 2016), une ouverture réussie pour la Nuit des Musées (250 personnes) et 930 visiteurs aux Journées du Patrimoine. Ici les réserves muséales sont également attractives pour les étudiants et chercheurs (166 visiteurs).

Alors qu'il n'est qu'à l'état de projet, le moulin de La Brée est déjà un symbole patrimonial et culturel à fort potentiel. Malgré une vilaine pluie, 504 personnes (2017 est là aussi un record) ont dirigé leur pas vers le site lors des Journées du Patrimoine et une vingtaine de familles ont participé aux ateliers pédagogiques.

Développement durable, environnement

Espaces naturels : de la dune aux marais

Le champ d'action du service des espaces naturels est vaste. Ses agents sont attentifs à la faune, à la flore, aux espaces sensibles, ils interviennent sur le littoral comme sur le marais et sont désormais associés au transfert de la compétence GEMAPI - gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations. Qu'en est-il sur le terrain ?

Cela se traduit par un grand nombre d'actions, de travaux, de projets. Parmi eux, en 2017, avec Flavie Rouet, en apprentissage en alternance au sein des services Espaces Naturels et Agriculture, l'idée a pris corps de développer l'agropastoralisme et l'écopastoralisme. Deux manières de gérer les friches en les offrant à la ruminant de races rustiques.

Le service a aussi la responsabilité de la gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Un entretien régulier est effectué sur 12 parcelles dispersées représentant 7.502 m², plutôt situées en périphérie de zones construites ou à camper. Un diagnostic sur site au fief de Pié de Vezou (plus de 6 ha à Dolus) a également permis de conclure

pour 2018 au projet d'un chantier de nettoyage des gravats, ordures ménagères, carcasses de caravanes, pneus, etc., ainsi qu'à la restauration prochaine des zones dégradées par l'activité de moto-cross.

Si l'on fait la chasse aux Espèces Exotiques envahissantes, c'est encore par le biais des Espaces Naturels qui interviennent côté marais (Seulières, Martière, Perroche, Salines, Trillou, les Bris) pour procéder à l'arrachage de Baccharis ou de l'herbe de la pampa, suivre aussi la qualité et la quantité des populations halieutiques, réguler les espèces importunes (écrevisse de Louisiane), tout en surveillant le braconnage d'anguilles ou en restaurant l'alignement des pierres patrimoniales. Une même attention est portée sur le littoral, les dunes notamment (Seulières, Douhet, Cotonnière) qui sont l'objet d'un suivi d'érosion et où sont arrachés le faux-acacias, le mimosa, le yucca ; surveillance, alerte, entretien (ganivelles, ramassage des déchets, parkings, accès plages) sont là aussi le lot du service qui participe à la stratégie de défense douce des côtes.

L'action va également dans le sens de l'animation et de la communication (participation au Tour de l'île à vélo et au festival Oléron Durable), avec l'organisation de la 4^e journée nature "Tous dehors", de 8 marées de sensibilisation à la pêche à pied ou encore l'accueil d'étudiants, lycéens, stagiaires, et la rédaction de panneaux d'intérêt écologique et de fiches sur les EEE.

Prenons de la hauteur, et l'on trouvera le service au suivi de l'avifaune du marais des Bris, plus précisément des espèces à plume, l'avocette, l'échasse, le gravelot à collier interrompu (avec la LPO). Particulièrement fragile, celui-ci est l'objet de tous les soins et attentions du service Nature, décidément présent partout sur l'île.



AGENDA 21

Préservation des ressources naturelles

TEPOS

Se déplacer, s'éclairer, épargner... Positivement !

Pour atteindre l'idéal du Territoire à Énergie Positive, tous les (vertueux) moyens sont bons. Les solutions vont se loger dans la mobilité, le développement de l'énergie solaire, l'accompagnement des entrepreneurs autant que des particuliers vers l'économie d'énergie. À mi-parcours du projet, 2017 a permis de constater des avancées et de dresser un état des actions.

Pour se déplacer dans l'île, il y a des alternatives à l'automobile que promeut ardemment la CdC afin de réduire de 2,5% d'ici 2019 la consommation de carburant : en alimentant le site CommentJV avec les offres de déplacements de l'île ;

en pérennisant la Navette des Plages, la liaison maritime et l'intermodalité estivale ; en poursuivant l'extension des pistes cyclables (utilitaires domicile-travail notamment) et l'installation de bornes pour la mobilité électrique.

Même combat par le biais des formations proposées aux artisans du territoire désireux de se qualifier dans la pose de panneaux et chauffe-eau solaires. 8 chefs d'entreprises du bâtiment ont reçu en novembre la formation QualiPV qui conditionne l'obtention de tarifs de revente d'électricité. À l'autre bout, il y a l'interrupteur et les familles d'Oléron que la CdC incite à l'économie en devenant Familles à Énergie Positive. 6 réunions d'information sur le sujet ont eu lieu en novembre. Ces "FEPOS" sont aussi des citoyen(ne)s, et à ce titre sont sollicités dans la démarche TEPOS pour s'inscrire dans la dynamique du financement participatif d'installations photovoltaïques... Une autre façon de s'éclairer que de bien voir la qualité des bénéfices liés au placement de l'épargne.

Habitat, santé, social

AGENDA 21

L'île d'Oléron
pilote en économies
d'énergie

Énerg'IO, c'est la CdC

Opérationnelle depuis deux ans, la plateforme de rénovation énergétique Énerg'IO est entrée en 2017 dans une nouvelle manière de gouvernance. Ce n'est plus le Centre Régional des Énergies Renouvelables (CRER) mais la CdC qui a pris la gestion de l'Espace Info Energie (EIE)



Ce fut assez simple : l'inter commission Rénovation énergétique de l'habitat privé a ouvert deux colonnes, celle des avantages, celle des inconvénients. Sans aucunement remettre en cause les compétences et qualités du CRER qui ont été au contraire soulignées, les élus ont cependant jugé que la structure, installée à Niort, était trop éloignée, en terme de disponibilité, de proximité du territoire oléronnais, et que la coordination s'en trouvait difficile. En revanche, pensant au recrutement d'un agent intégré au service TEPOS avec mission de conseil à l'EIE, l'inter commission a vu se dessiner une meilleure lisibilité du service, et en cet interlocuteur unique la personnalisation d'un service public de rénovation énergétique qui offrira un contact direct avec les particuliers et les partenaires. Et bien sûr des

actions à imaginer à l'adresse des élus, des artisans, des agences bancaires ou immobilières. Ce projet d'intégration de l'EIE et de la plateforme au sein de la communauté de communes a donc recueilli l'unanimité. Le chargé de mission a été recruté en la personne de Patrice Ramond. Au plus près du terrain cette fois, celui-ci va poursuivre le travail entrepris sur l'île via son Agenda 21 avec une volonté politique forte et un engagement à devenir un Territoire à Énergie Positive d'ici à 2050. En 2017 la plateforme Énerg'IO s'est typiquement inscrite dans ce programme incitant encore et toujours les ménages à solliciter les conseils et les financements pour la rénovation énergétique de leur habitat, avec l'impact que l'on imagine sur le volume de travaux que cela représente au bénéfice des entreprises locales.

Et aussi...

- Version sonore du Magazine Vent Portant sur www.cdc-oleron.com et dans les médiathèques
- Signature le 7 juin d'une charte d'accueil et d'information des demandeurs de logement social pour un service attentif et efficace
- Nouvel observatoire des loyers de l'île afin de suivre l'évolution du marché locatif privé devenu préoccupant
- 93 dossiers d'amélioration de l'habitat + 11 logements conventionnés avec l'ANAH
- Soutien de 70 000 € au projet de logements sociaux «la Minoterie 2 » à St-Pierre

CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Des fiches-actions bien remplies

Précurseur en la matière, la CdC a été parmi les premières en Nouvelle Aquitaine à se doter d'un Contrat Local de Santé (CLS). Signé en 2015, celui-ci travaille sur 6 problématiques spécifiques au territoire mobilisant une centaine de partenaires. Il s'agit d'accès aux soins et à la prévention, du maintien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, de lutte contre les violences intrafamiliales, des addictions, de santé mentale/prévention du suicide, de santé sexuelle.

Au bilan de cette année, la vigilance est de mise quant à la démographie médicale. Sa baisse significative menace l'accès aux soins pour les insulaires et pourrait mettre en péril le fonctionnement de la Maison médicale de garde. Pourtant, dans cette fiche-action comme dans les autres, on peut se réjouir du même taux d'objectifs atteints par rapport à ceux fixés par le CLS : autour de 50%, souvent plus, et dans chaque domaine de nouvelles priorités et perspectives ont été dégagées, de nouvelles fiches-action ont été rédigées. Sur le maintien à domicile des personnes âgées, le vœu a été formé que l'infirmière coordinatrice qui suit 80 patients sur un mi-temps obtienne un temps plein. Sur la question de la lutte contre les violences familiales, on notera que deux personnes ont pu être hébergées dans le logement temporaire intercommunal à Dolus, émanation directe de cette fiche-action.

On aura une excellente vision du travail accompli à la lecture des verbes qui sous-tendent les diverses fiches-actions : former, mutualiser, prévenir, sensibiliser, soutenir, former, informer... à cet effet il a été décidé de la rédaction régulière d'une Lettre des actualités du CLS.

Enfance-jeunesse

Relais d'Assistants Maternels : l'itinérance pour une meilleure information

Trouver une place à la crèche ou un(e) assistant(e) maternel(le) peut parfois relever du parcours du combattant. Or ce sont des jeunes parents et non de vieux guerriers qui forment ce souhait et aimeraient être entendus. Toujours à l'écoute, la CdC a fait le nécessaire en créant un service itinérant.

Le RAM, Relais d'Assistants Maternels, a été mis en place par la communauté de communes avec les assistants indépendants, leurs associations, les crèches les PMI, CAF, CLSH etc. Ce service est entré en fonctionnement à la fin de l'année 2017 avec une vocation à l'itinérance.

Comprenons-nous bien, il ne s'agit pas pour les professionnels de venir à domicile garder vos enfants, mais bien de tenir des permanences animées par des professionnels de la petite enfance en divers lieux du territoire de manière à ce que chacun(e), parents et assistants maternels, soit informé(e) de l'offre et des modes d'accueil oléronais. Il s'agit aussi et pour beaucoup d'un espace d'échange d'expériences, de rencontre sur la question de la garde d'enfant et sur le métier. En clair, un guichet unique pour les familles et une plus grande adéquation entre leurs besoins et l'offre existante.

Pour rappel, l'île dispose de 5 crèches (3 sous régime associatif et 2 communautaires) : à Saint-Trojan,

Boule de Gomme ; à Saint-Pierre L'île aux mômes ; au Château Les P'tits loups de mer ; à Saint-Georges Les P'tites canailles ; à Dolus Nos p'tits drôles, au total 90 places.



Action Jeun's pour les ados du sud

Les ados du sud de l'île ont de la chance ! Pour eux spécialement, et spécifiquement dans la tranche 11-15 ans, via l'association Atalante en partenariat avec le service Enfance-Jeunesse de la CdCIO, l'opération Action Jeun's propose des activités sportives, culturelles et artistiques. Chacune se déroule sur site des différentes structures mises à disposition par les communes de Dolus, du Château, le Grand-Village-Plage et Saint-Trojan.

Ponctuellement d'autres activités peuvent avoir lieu en dehors de l'île. Michaël, animateur jeunesse et animateur bande dessinée au Collège Aliénor d'Aquitaine (Château-d'Oléron), est à l'encadrement de ces activités.

Huit jeunes ont participé en novembre 2017 à un stage multi-gliss où ils ont pu pratiquer le roller, le skate, etc. 20 autres participent à l'atelier BD du collège.

Un ramassage des jeunes est effectué dans chaque commune par l'animateur.

Ajoutons qu'Action Jeun's participe également au projet mis en place par les différentes structures jeunesse et la CdC.



Et aussi...

- Reconstitution du City Tour au long de l'été en 6 dates sur 6 espaces sportifs de l'île
- Cut Back 2017, festival ciné-jeunes de référence, a mobilisé 300 votants (un record) qui ont élu : Prix du jury, meilleur scénario : La Boulangerie, un film de Clément Docteur (Trémissac 24) ; meilleure réalisation : Je suis seul, de Sullivan Arthuis (Paris) ; Prix Coup de cœur du public : Et toi tu me vois comme ça ? du collège d'Aytré
- Création d'un guichet unique en ligne visant à simplifier les démarches des 1500 familles concernées par les services liés à l'enfance
- Validation du Projet Éducatif de Territoire intercommunal. Parallèlement au Projet Éducatif Local, il permettra de créer des outils en matière de développement personnel, de lien social, de réussite éducative
- Organisation des Chantiers jeunes qui ont reçu 30 participants et du Séjour ski auquel ont participé 90 jeunes

BILAN FINANCIER

1/ LE BUDGET PRINCIPAL

Le résultat du budget de Communauté de Communes de l'île d'Oléron au 31 décembre 2017 est positif +4 050 561 € contre 3 546 474€ un an plus tôt, avec 2 780 154 € en fonctionnement et 1 270 407 € en investissement.

Sur l'année 2017 et hors reports, on observe une légère augmentation du résultat annuel de fonctionnement soit +747 999€ contre 683 781€ en 2017 ; pour mémoire le Conseil a été contraint d'augmenter les taux de la fiscalité de 2% sur la Taxe d'Habitation et les Taxes Foncières en 2017.

Fonctionnement : stabilisation du résultat et constitution d'autofinancement

La Communauté de Communes dispose d'un autofinancement important avec plus de 2,25 M€ de dotations aux amortissements, complété par des subventions d'équipement

de l'Etat (DETR, TEPCV, FSIL). Ces éléments permettent de reprendre le résultat de fonctionnement 2016 (2 032 155€) en fonctionnement et de poursuivre tout en désendettant la collectivité.

Face à la baisse de la DGF, de nouveaux financements et des optimisations de dépenses sont recherchés.

En effet, les dotations de l'État sont en forte baisse : 2,485 M€ en 2015, puis 1,9 M€ en 2017 (soit -23%). Ainsi, depuis 2013, la Dotation Globale de Fonctionnement a baissé de 45 % soit -1,58 M€ et cette baisse se poursuit en 2018. A noter également que la Communauté contribue au FPIC (Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales) et reverse 68 615€.

La fiscalité est la 1ère source de revenus de la Communauté de communes avec 10,8 M€ (10,3 en 2016) et représente 63 % des recettes. Sur cette fiscalité, la Communauté de communes reverse 3,5 M€ à l'État au titre du Fonds National

de Garantie des Ressources. Pour préserver les équilibres, les taux d'imposition des ménages ont évolué en 2017 à +2% et +1,05% pour la fiscalité des entreprises.

La Communauté de communes assume des dépenses contraintes ou obligatoires pour 27% du budget de fonctionnement (4.48 M€) : participations au SDIS (incendie et surveillance des plages), au Département (lutte contre les moustiques...), contribution au PETR du Pays Marennes-Oléron, financement de l'Office de Tourisme (987 285€) et des associations gestionnaires des crèches par exemple.

Investissements : On constate une progression des dépenses d'investissement qui passent de 2.5 M€ à 3.7 M€. L'année 2017 marque le démarrage de nouveaux chantiers : gendarmerie, protections du PAPI, extension de bâtiment communautaire ... et la poursuite des investissements du Plan vélo.

L'encours de la dette s'établit au 31/12/2017 à 7.8 M€ soit -550 189 €. La capacité à rembourser la dette reste bonne : ratio «encours de dette / Epargne brute» baisse à 2.99 années (3,25 en 2016).

2/ LE BUDGET CONSOLIDÉ DES BUDGETS ANNEXES

2017 : Vision consolidée des dépenses réelles du budget principal et annexes (hors amortissements & reversement de fiscalité)

RÉGIE DES MUSÉES

Le résultat de la Régie des Musées est excédentaire à + 1 037 405€. Ce résultat est en grande partie constitué par un excédent d'investissement +915 744€, généré par le mécanisme de l'amortissement. Cet autofinancement, complété par les subventions (863 000€) doit permettre la construction de la Maison Paysanne (1.5 M€) sans recourir à l'emprunt.

L'équilibre de ce budget est assuré par une subvention du budget général de 665 000€ en 2017. Pour rappel les sites gérés sont le Port des Salines, le Musée de l'Île d'Oléron et Réserves intercommunales. Le service travaille activement à la prochaine ouverture de la Maison Paysanne (2018). Le Moulin de la Brée, une fois rénové, rejoindra le réseau.

ÉNERGIE RENOUVELABLE

Ce budget regroupe les installations photovoltaïques du siège de la Communauté de communes, du centre de loisirs à St Denis et de la Ressourcerie. Trois nouveaux sites ont été construits en 2017 (Ecopole, crèche de St Pierre et Aérodrôme) soit un investissement de 245 670€.

Répartition des Charges de fonctionnement par domaine

	Budget 2017	Réalisé 2017	
Reversement Fiscalité à l'État, compensation aux communes...	3 845 330	3 871 475	23%
Jeunesse et scolaires	2 542 496	2 487 193	15%
Amortissements	2 260 000	2 225 972	13%
Participations (SDIS, PETR...)	1 621 684	1 454 513	9%
Administration Générale, services techniques	1 483 814	1 389 595	8%
Tourisme	1 246 017	1 247 586	8%
Littoral (sécurité et nett. plages)	798 300	785 669	5%
Déplacements (pistes, navettes)	728 917	696 485	4%
Musées, culture, patrimoine	697 895	695 881	4%
Habitat Santé Urbanisme	480 675	473 386	3%
TEPOS & Espaces Naturels	424 214	409 970	2%
Développement économique (hors ZAE)	575 656	320 899	2%
GEMAPI	501 140	299 859	2%
Charges financières (intérêts sur emprunts)	314 000	252 700	2%
	17 520 138	16 611 182	

Évolution du budget de la CDC IO

Fonctionnement	Réalisé 2015	Réalisé 2016	Réalisé 2017
Recettes	16 694 359	16 788 291	17 359 182
Dont Impôts & taxes	10 721 824	10 904 026	12 503 152
Dont dotations et subventions	958 756	1 008 912	1 017 629
Dont Amortissements	3 820 461	3 735 172	3 444 965
Charges	15 968 385	16 104 510	16 611 182
Dont Charges Personnel	2 607 856	2 740 253	2 959 302
Dont Participations	3 852 444	3 859 008	3 936 746
Dont Amortissements	1 987 629	2 183 796	2 252 182
Résultat Annuel	725 974	683 781	747 999
Report N-1	624 900	1 350 874	2 032 155
Résultat avec report	1 350 874	2 034 655	2 780 154

Le résultat 2017 global est de -183827€ dont +46798 € pour la part fonctionnement et -230625€ pour l'investissement. À terme, les recettes générées par la production doivent permettre d'autofinancer d'autres projets de production d'électricité.

AÉRODROME

Résultat 2017 à +21 645 € dont -8829 € pour la part fonctionnement et +30 474 € pour la part investissement.

LES ZONES D'ACTIVITÉ

- La Jarrie à Dolus : Résultat 2017 : - 392 557€. L'aménagement de la dernière tranche est prévue pour 2019 (13 lots et 13 000 m²)

- Les Quatre Moulins : Résultat : -1 106 739€. Les travaux sont terminés. 60 580 m² et 60 lots sont proposés à la vente.

Suite au transfert de la compétence économique au 1er janvier 2018, la communauté de commune a repris le développement de deux zones :

- ZA Le Perrotin -460 440€ (constitué par le transfert des terrains à vendre la commune de St Pierre d'Oléron)

ZA les Seizins - 113 696€ (achat de terrains sur St Denis).

RÉGIE OLÉRON DÉCHETS

Les résultats 2017 permettent d'envisager les prochains investissements avec sérénité.

Le résultat de la Régie Déchets est excédentaire à + 3.845 M€ (+3 801 559€ pour la partie fonctionnement et +43 970€ pour l'investissement). Il convient d'y retrancher les projets d'investissements en cours de réalisation soit - 452 000€. Le résultat net est donc de + 3.39 M€.

L'année 2017 a été une année charnière pour la ROD avec la fermeture et le démantèlement de l'UIOM pour un coût de 135 713€. Les travaux d'aménagement du site du Bois d'Anga commencés en 2017 se termineront au mois de mai 2018 : quai de transfert des déchets (SIL), réaménagement de la Déchetterie, construction d'un bâtiment pour le stockage des déchets recyclables (2018).

Le SIL a reversé une recette exceptionnelle de 449 741€, clôturant ainsi le litige sur l'affectation d'une subvention du CD17 entre 2012 et 2017.

Les investissements sont en progression (1.01 M€ contre 0.41 M€ en 2016) avec le réaménagement complet du site du Bois d'Anga (réfection de la déchetterie et construction d'un centre de stockage des déchets). Les projets sont autofinancés à 100 %. L'endettement diminue à 760 705 € (-79201 €)

L'ensemble des données ROD est disponible dans son rapport annuel.

LE PERSONNEL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les ressources humaines de la CdC montrent un effectif stable. Le plan de formation mutualisé se structure et se poursuit tandis que l'apprentissage des jeunes occupe toujours une place prépondérante. Autre fait important, la réécriture du règlement intérieur met plus encore l'accent sur la qualité de vie au travail.

Les charges de personnel représentant 17.8 % du budget (17 % en 2016). Les recrutements sont en priorité effectués sur des projets subventionnés ou générateurs de recettes (Territoire Energie POSitive notamment). Les dépenses en faveur de l'enfance et de la jeunesse s'élèvent à 2,47M€ en fonctionnement et représentent 34% des charges de personnel.

À la rentrée 2017 la CdC a accueilli cinq nouveaux apprentis dans divers secteurs, à savoir les services Enfance-jeunesse, Espaces naturels, Musée et deux apprentis au Pôle technique (espaces verts et maintenance des bâtiments). On note deux arrêts de contrat avant obtention du diplôme en raison d'une réorientation professionnelle.

40 stagiaires ont été accueillis dans les structures de la collectivité dont plus de la moitié en Petite enfance car les crèches, répondant aux besoins des jeunes du territoire, sont très sollicitées.

Les effectifs sont stables avec 2 créations de poste décidées par le conseil communautaire : un chargé de mission réhabilitation du moulin de La Brée et un responsable des déchetteries.

Poursuivant la structuration du cadre, avec règlement intérieur et annexes ainsi que l'exige un établissement employant plus de 100 agents, une note interne a été rédigée pour rappeler à tous, usagers, collègues, élus, les obligations en matière de qualité de vie au travail. Cette note rappelle que les propos inadaptés ou discriminatoires, les faits de harcèlement, sont administrativement et pénalement punis. Une deuxième note est novatrice dans la FPT avec la mise en place d'un protocole qui permet d'agir en prévention de conduites addictives. Les représentants du personnel ont participé à l'élaboration de ces documents.

Le plan de formation mutualisé se structure avec la création de sessions de formation en sauveteur secouriste du travail. 48 agents des communes et de la CdC ont été formés aux gestes des premiers secours. Une session spécifique à la petite enfance (0-3 ans) a également été organisée.

D'autres formations mutualisées ont été conduites notamment sur le management, pour des agents en prise de fonction, ainsi qu'une formation sur la gestion des situations conflictuelles avec les usagers.

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

La Communauté de communes a soutenu 43 associations qui participent à la vie sociale, culturelle et sportive du territoire, soit au total 268 909€ versés.

1 2 3 éveil, ADIL - agence départementale pour l'information sur le logement, Afriques en scène, AIDES Charente-Maritime, AMAO Karaté, RASED - Réseau d'aide scolaire des enfants en difficultés, ATELEC, CETO Plongée, Charente Maritime Initiatives, CLLAJ - Comité local pour le logement des jeunes, CNCO, Contes en Oléron, Défi des ports de pêche, DINOLÉRON, EMIO, Gang of Greenwood, GEM - La Maison de Pierre, Handi Blues, Hippocampe musique, Jeunes sapeurs-pompiers section Marennes Oléron, La citadelle des livres, La Pétanque à St Denis, Les Amis du musée de l'île d'Oléron, Les Déjhouqués, Les sorties de la Renarde, L'oignon le Saint-Turjan, La fête du Mimosa, Festival piano dans la pinède, Mission locale de Rochefort Marennes Oléron, Musique au Pays Pierre Loti, O.C.E.A.N. atelier mobilité et colis alimentaire, Oléron natation, Oléron sport nature, Philharmonique Oléronnaise, Chassiron FM, Sauvegarde des écluses à poissons de l'île d'Oléron, Société des régates, Synapse 17, SYNERGIE 17 - LE TREMPIN 17, Université de Bretagne Occidentale, Yacht club Oléron.

AR PREFECTURE

017-211703855-20181106-CH1262018-DE
Reçu le 07/11/2018

2017 en images



2017 en images de haut en bas et de gauche à droite : Cérémonie des vœux 2017 à Grand-Village et remise de médailles d'honneur à 2 agents pour 20 ans de service public • Pose de panneaux photovoltaïques à l'écopôle • Formation/recrutement de stratifieur avec l'entreprise Ocqueteau • Rencontre avec la Chambre des métiers et de l'artisanat • Visite des élus au centre de tri Atrion • Signature de la convention partenariale du défi des familles à énergie positive • Les lauréats du festival Ciné-jeunes Cut-back • Les résultats du défi des familles à énergie positive • Signature de la Charte des administrations responsables • Les résultats du défi des familles à énergie positive • Les lauréats du festival Ciné-jeunes Cut-back • Visite des élus à l'entreprise AluPli • Signature de la charte d'accueil et d'information des demandeurs de logement social • Visite d'un marais salant pendant les rencontres inter-îles • Oléron durable festival